

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their

ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces. By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over. We shall continue these lessons every day. In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent. Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail. The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom. The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if

necessary, progress entirely without him. (f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

FORCE EXTRAORDINAIRE.

Le maréchal de Saxe voulant un jour donner une preuve de sa force à quelques personnes, entra chez un forgeron, sous le prétexte de faire ferrer son cheval et comme il trouva plusieurs fers préparés, "N'en as-tu pas de meilleurs que ceux-ci?" dit-il à l'ouvrier! Celui-ci lui représenta qu'ils étaient excellents; mais le maréchal en prit cinq ou six qu'il rompit successivement. Le forgeron admirait en silence; enfin le maréchal feignit d'entreprendre un bon qui fut mis au pied du cheval. L'opération faite, il jeta un écu de six livres sur l'enclume. "Pardieu, monsieur, dit le forgeron, je vous ai donné un bon fer, il faut me donner un bon écu." En disant ces mots, il rompit l'écu en deux, et en fit autant de quatre ou cinq autres que le maréchal lui donna. "Mon ami, tu as raison, lui dit le comte; je n'ai que de mauvais écus; mais voici un louis d'or qui, j'espère, sera bon." Le maréchal convint qu'il avait trouvé son maître.

EXERCICE.

1. Que voulut faire un jour le maréchal de Saxe? 2. Pourquoi entra-t-il chez un forgeron? 3. Que met-on aux pieds des chevaux? 4. Que demanda-t-il au forgeron? 5. Que lui fit observer l'ouvrier? 6. Quelle preuve le maréchal de Saxe donna-t-il de sa force? 7. Que feignit-il enfin? 8. Pourquoi donna-t-il un écu à l'ouvrier? 9. Que lui dit alors le forgeron? 10. Que fit-il des écus? 11. Que lui donna alors le maréchal de Saxe? 12. Rompit-il le louis d'or? 13. Quel était le plus fort des deux?

"Desiring." "Blacksmith." "To have his horse shod." "As." "Several horse shoes." "Haven't you any better ones than these?" "Workman." "This one (= the latter)." "Tried to persuade him." "Took." "Broke." "At last." "Made believe." "Which was put." "When the work was over." "He threw a piece of money worth six francs." "Upon the anvil." "And did the same thing with." "Here is a 20-franc piece." "Which, I hope." "Admitted." "His master." "What did the workman remark to him?"

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Benjamin C. Rea, vs. Louis Aury, réclamation, \$2,766.47.
Katherine McCormack (veuve d'August Carl), vs. N. O. Railway & Light Co., et Norman O. Nelson, in solido, dommages, \$20,000.
Ben Hocke, Jr., vs. John S. Mioton, Jr., et A. J. Mioton, pour un billet, \$200.
Citizens Homestead Ass'n, vs. Richard G. Washington, saisie immédiate, \$743.45.
John E. McEnery, Jr., Aline M. Isaacson, son épouse séparation de corps et de biens.
Philip Reich vs. L. A. Engelhardt, réclamation, \$278.90.
Mrs. Katherine M. Dodd Drola vs. John C. Dodd, réclamation \$17.40.
Julius Hart Piano House, Ltd., vs. Mlle Edna Gueldar, séquestre \$353.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes, vendredi:
Mlle Julia Glauner; Margaret Brennan, veuve de John Spahn; Leonard Meyer; Wm. H. Scoggin.
Joseph Dahmer, demande d'être émancipé.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès.

Ramsey & Danziger vs. Robert A. Huyghe, réclamation, \$67.30.
S. J. Pridgen & Co., vs. A. H. Letten, réclamation, \$22.
Chas. A. Cassan vs. Richard B. Tourmillon, réclamation \$35.43.
Rosenberg Oldstein Co., vs. Mlle C. Roubion, réclamation, \$13.25.
F. Hollander & Co., vs. Sidney J. Welsh, et al., insolido, réclamation, \$67.75.
Mary Burns Ryan, (veuve) vs. J. D. St. Pierre, réclamation, \$12.50.
Mendola Bros. Inc., vs. Joseph M. Nelson, réclamation, \$14.10.
Henry Sindos vs. Geo. Davidson, réclamation, \$28.85.
Horace F. Foster vs. Bertrand Jé Casteix, réclamation, \$21.24.
P. Sebeva vs. Ed. Bouis, réclamation, \$12.75.
University Extension Co., vs. F. L. White, réclamation, \$38.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mlle Mary Donahue à Conservative Homestead Ass'n, lot Gay-

oso, Dupre, Banks et Palmyra, \$2000. — Buchmann.
Succession de M. E. Hallagan à Robert Huxen, bail de la propriété No. 1801 Carondelet, pour 2 ans à \$50 par mois.
Henry A. Schulte à Surbaban Bldg and Loan Ass'n, lot Tulane, Baudin, Gayoso et Salcedo, \$600. — Loomis.
Succession de Chas. Mazzeotti à Eureka Homestead Society, 2 lots Ursulines, Lopez, Gayoso et Bell, \$1575. — Danziger et Dreyfous.

Acquéreur à Mme Leon Duvic, la même propriété, \$2300. — Danziger pour Dreyfous.
Fidelity Homestead Assn à Fred B. Chambers, portion City Park Ave., Dumaine, Carrollton et Morgan Boulevard, \$2900. — Dreyfous.
Succession de Daniel A. Monnier à Savings and Homestead Assn, lot Hagan, Bell, St. Philippe et Moss, \$1425. — Fernandez.

Mlle Elvise L. Cheval et Stephen E. Paquet à Mlle Julienne Cheval, intérêt dans une portion Quartier, Tontii, Hôpital et Roubilave, \$745. — Rouen.
Garland H. Veal à Third District, Catina et Taylor, \$4607.74. — Zengel.

Geo. deReyna à American Homestead Assn, lot Laharpe, Villere, Columbus, Marais et St. Bernard, \$2000. — Charbonnet.
Acquéreur à Mlle Josephine Bordes, la même propriété, \$1600 — Charbonnet.

Ernest L. Joubert à Surburban Bldg and Loan Assn, lot Dupre, Onzaga, White et Lapeyrouse, \$1000. — Loomis.
Acquéreur à Gaston J. V. Bienvenu, la même propriété, \$500. — Loomis.

Gustave é Modinger à Dixie Homestead Assn, lot Touro, Urquhart, Bourbon et Marais. — Beary.
Harry S. Gerson à D. H. Savorio, lot Bond, Graand, Elizabeth et Gentilly et St. Rose ave, \$40.

Louis Monlezun à Anacliet Staes lot Columbus, Marais, St. Claude et St. Bernard, \$1500.
McDonough Realty Co., à Mme Felicity Randolph, 2 lots Cedar, Oak Ridge, Elizabeth et St. Rose, \$90.

Leo M. Eames à Felix A. Laportie, 2 lots Grant, Hornuff, Silka, \$50.
David Dressauer à Third District Bldg Assn, lot Annette, Allen, Prieur et Johnson, \$700. — Zengel.

Acquéreur à Mlle Olivia Morris, la même propriété, \$520. — Zengel.
Edward O. Ducros à Augustin Marahou, 2 lots Peoples ave., Columbus, Frankfort et Madmen, \$200. — Charbonnet.

Harry S. Gerson à Ed. Evers, lot Bond, Grant, Elisabeth et St. Rose, \$40.
William Johnson à Mme Henry E. Palmer, portion Rousseau, St. Thomas, Adele et Josephine, \$921. — Sinai.

Succession de Chas. Mazzeotti à Sam Benaggio, portion 3me, Freret, 2me et Robertson, \$2650 — Dreyfous.
Mme Edward R. Ricks à German American Homestead, lot Philip, Basin, Jackson et Laurent, \$1200. — Meunier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$200. — Meunier.
Joseph A. Blythe à Mme Cora Morris, 2 lots Johnson, Grant, E. 9me et E. 12 me, \$25.
Succession de Abner A. Parker à Musgrove L. Morrison, 4 lots Ferdinand, Gen. Hood, Walnut et Audubon, \$3760. — Dèvey.

Geo. P. Blaise à Eureka Homestead Society, lot Peters ave., Valmont, Liberty et Howard, \$5200. — Benedict.
Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$5200. — Benedict.

Majorie Realty Co. à Eureka Homestead Society, portion Clairborne, Uppeldine, Cucullus et Robert, \$1400. — Benedict.
Acquéreur à Jesse W. Atkinson, la même propriété, \$900. — Benedict.

Mme William M. Williamson à Eureka Homestead Society, portion Audubon, Hickory, Cohn et Audubon Boulevard, \$725. — Benedict.
Acquéreur à Mlle Susie M. McEvoy, la même propriété, \$200. — Benedict.

Interstate Land Co., à Oscar A. Schneiaun, Jr., portion Neron, Lowerline, Pine et Claiborne, \$3000. — Schneidau.
Hans Arthur Diettel à Sixth District Bldg & Loan Assn., portion Maple, Burthe, Burdette et Adams, \$5700. — Kronenberger.

Acquéreur à Mme Harmon W. Jones, la même propriété. — Kronenberger.
Geo. Joyst à Jackson Bldg & Loan Assn, lot Leonidas, Birch, Monroe et Jeannette, \$1300. — Legier.

Bureau des Hypothèques.

Frederick E. Nelson à William Oldenburg, \$400, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Laurel, Constance, Huitième et Neuvième. — Sinouen.
Thos. J. Lynch à Frank B. Twomey, \$2600, 3 billets, 1 an, 7 pour cent, portion Tulane, Tontii, Banks et Miro, portion dans le même l'île. — Danziger pour Dreyfous.
Peter Randozzo à Bazile Me-

renda, \$360.76, 1 billet, 2 ans, 5 pour cent, lot Liberty, Saint Claude, St. Ann et Dumaine et lot St. Philippe, Gayoso, Salcedo et Ursulines. — Adolph.
Sebastian Engliert à Jos. Engliert, \$400, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion Laurel, Josephine, Saint Andrew et Constance. — Sinai.

Sam Benaggio à Frank B. Twomey, \$550, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion Third, Freret, Seconde et Robertson et lot Philippe, Clara Première et Willow. — Danziger pour Dreyfous.
Mme Lovina Frisby, veuve de Thos. Rousseve, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Marigny, Mandeville, Prieur et Johnson. — Formento.

Chartes.

Black & Company Incorporated, capital \$5000. — Milner.
Dissolution de la charte de la Square Paint Co. — Rightlor.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jose Villegas.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,804 — Division E — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jose Villegas, décédé, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des droits à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DITTRICH, Avocat.
sept-26-30 oct-5

Succession de Prosper A. Le Blanc.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,170 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles ils prétendent avoir des droits à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Robert Le Blanc et Louis P. Gaudin, exécuteurs de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL HENDERSON & CARROLL, Avocats.
sept-24-28 oct-3

Succession de Mme Ann Elizabeth Flood, veuve d'Edward Thos. Doda.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,777 — Division C — Attendu que Edward Thomas Doda, Jr., a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Ann Elizabeth Flood, veuve d'Edward Thos. Doda, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des droits à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FREDERICKS et HAROLD A. MOISE, Avocats.
sept-25-29 oct-1

Succession de Mme Hattie E. Lawrence, veuve d'Edward Thos. Doda.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,756 — Division A — Attendu que Joseph Worley, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Hattie E. Lawrence, décédée, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des droits à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. S. MAHONEY, Avocat.
sept-27 oct-3

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH
TOUS LES DIMANCHES

Départ 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P.M.
Ar. Shell Beach 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.
Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.